

Assemblée générale du 7.03.2023

Présentation de l'amicale des pompier

Nahum explique le but de la création de l'amicale des pompiers. Avec la nouvelle structuration du bataillon de la Broye, nous ne profiterons plus de l'aide financière pour les repas après les exercices. Cette amicale a donc été créé pour continuer à garantir ces moments conviviaux.

Présentation des statuts

Les statuts sont approuvés par l'AG

Présentation du comité

Le comité est approuvé par l'AG

Youri Gassmann	président
Sébastien Bongard	vice-président
Philippe Nahum	caissier
Grégoire Duruz	secrétaire
Martin Haldemann	membre adjoint

Présentation du logo de l'amicale

Le logo est approuvé par l'AG

Financement

L'assemblée a décidé que chaque membres de l'amicale devra s'acquitter d'une cotisation de 30.- par année en plus du financement au travers du képi.

La participation à des manifestations ainsi que l'organisation d'une « buvette » durant les horaires d'ouvertures de la déchetterie de Murist sont des idées pour financer les repas ou autres activités.

Comptes

Nahum explique qu'il va transférer le solde de l'argent des repas sur le compte de l'amicale (environ 700.-).

Admission des membres

Tous les pompiers de la section Murist/Vuissens sont admis dans l'amicale ainsi que Pascal Torche.

Divers

- Bossybat s'est proposé pour financer les t-shirts.
- Une lettre sera envoyée aux anciens membres des pompiers de Murist/Vuissens pour leur proposer d'adhérer à l'amical.